



L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs

Vous connaissez des **jeunes mineurs** qui veulent agir, recherchent des informations et ont besoin de conseils pour monter un projet.

Vous avez été repéré comme une **personne-ressources** qui leur permettra d'avancer dans les diverses démarches. Peut-être êtes-vous également la personne les ayant intéressés à la dynamique de projet et mis sur la route de la création d'une **Junior Association**.

Le dispositif Junior Association permet aux jeunes mineurs d'agir en autonomie. Au sein de la Junior Association, les jeunes membres sont maîtres de leurs projets et évoluent entre pairs. Mais le rôle des adultes n'en reste pas moins primordial.

Aussi quelle posture adopter ? Que vous soyez éducateur, animateur, élu d'une collectivité, partenaire associatif, parent, bénévole ou salarié, professeur, assistant d'éducation... Voici quelques pistes de réflexion à partir de l'expérience et de la pratique de dix années d'accompagnement de projets de jeunes au sein du Réseau National des Juniors Associations.

➔ Les postures de l'accompagnateur

✧ L'accompagnement est un contrat

L'accompagnement met en présence au moins deux personnes : il est « contractualisé » car il associe ces personnes sur la base d'une visée commune. Il est aussi co-mobilisateur puisqu'il implique de s'inscrire, jeunes et accompagnateur, dans le même mouvement.

✧ L'accompagnateur est un guide

Il connaît les cheminements possibles, il fournit des indices et des repères, indique les obstacles éventuels.

✧ L'accompagnateur est un tiers bienveillant

Il écoute, il aide à (re)formuler, il ne juge pas. L'accompagnateur instaure un dialogue formatif avec le groupe de jeunes afin de lui permettre de développer son projet de la meilleure façon.

✧ L'accompagnateur n'est pas un animateur

Il n'est pas là pour animer le projet. Son rôle est pédagogique : celui de créer et d'aménager les conditions qui vont permettre au groupe de jeunes d'élaborer et de développer leur projet. Il ne fait pas pour eux ou à leur place, mais AVEC eux. Il est « à côté » et pas dans le projet. Il n'est pas responsable ni comptable du projet voulu et mis en place par les jeunes.

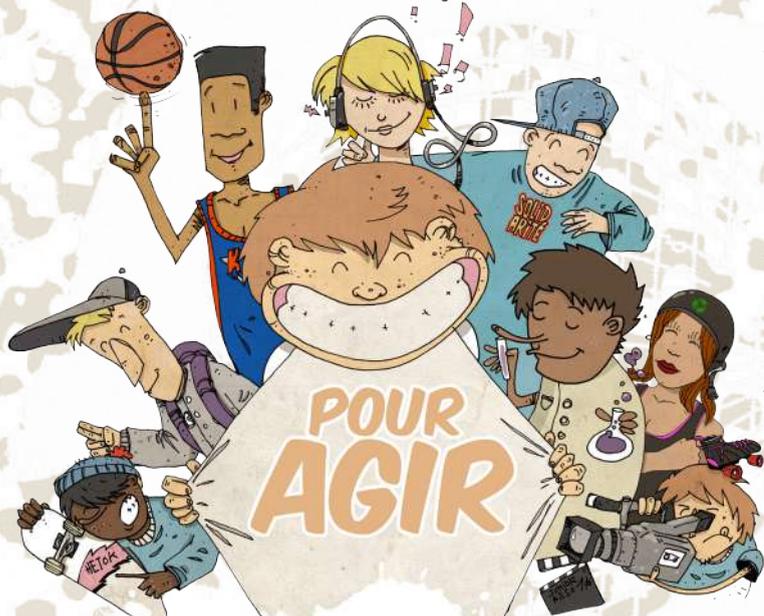
✧ L'accompagnateur n'est pas un instructeur

Son rôle n'est pas de mener pas-à-pas le groupe de jeunes dans une démarche prédéterminée mais de le conseiller et le guider dans ses démarches propres.

✧ L'accompagnateur n'est pas un traducteur

C'est le groupe de jeunes -et lui seul- qui rédige son dossier d'habilitation, qui remplit les dossiers de subventions, prend des contacts, rencontre des partenaires... L'accompagnateur aide à formaliser les objectifs du projet et accompagne le groupe dans ce qu'il ne comprend pas, mais il ne fait pas lui-même.

il n'est jamais
TROP TÔT



➔ Accompagner un projet pas à pas

Conduite de projet par les jeunes	Accompagnement par l'adulte
<p>1. Clarifier l'idée : la finalité, les objectifs. Discuter, échanger, mettre par écrit tout ce qui est dans la tête, puis essayer de regrouper les idées, les choix les plus importants, selon eux, par familles (par exemple : pourquoi, quoi, qui, pour qui, quand, où, comment, combien ?...).</p>	<p>1. Décryptage de la demande : qui, quoi ? La difficulté est de comprendre le projet des jeunes sans commencer à réfléchir à sa faisabilité, à émettre nos propres idées. Cela doit rester le projet des jeunes.</p>
<p>2. Faire l'état des lieux : diagnostic des ressources et des contraintes internes et externes. Il s'agit d'une première liste des besoins, des potentiels du groupe, des moyens qui sont à disposition, de ceux qui manquent, de ce qui sera facile à réaliser, de ce qui sera plus difficile.</p>	<p>2. Repérage des motivations, des compétences, des moyens existants et/ou nécessaires. Étape essentielle : elle valide la faisabilité du projet Présentation de l'outil « Junior Association » Question : réfléchir avec les jeunes, en quoi la Junior Association va les aider dans leur démarche de projet ? Il s'agit également de donner toutes les informations indispensables à la réalisation du projet.</p>
<p>3. Formaliser le projet. Pour une Junior Association, le dossier de demande d'habilitation permet de rendre très concret cette étape de formalisation. Il permet de reprendre les éléments des deux premières étapes.</p>	<p>3. Reformulation du projet. Passage à l'écrit. Importance de repérer le rapport à l'écrit des jeunes du groupe. Cela ne doit pas être un frein. Le fait d'écrire le projet permettra d'autant mieux d'évaluer les écarts, les évolutions.</p>
<p>4. Élaborer le budget prévisionnel. Tout dépend du projet car certaines actions ne demandent pas de moyens financiers. C'est indispensable en cas de demande de subventions. Il faut toujours plusieurs financeurs en n'oubliant pas les possibilités d'autofinancement, le projet n'en est que plus crédible. Un budget se présente toujours en 2 colonnes (recettes et dépenses) qui doivent être équilibrées (totaux égaux).</p>	<p>4. Analyse précise des coûts et des recettes. Des outils essentiels pour toute Junior Association : - l'ouverture d'un compte bancaire - le plan de trésorerie - les outils comptables (budget, journal, facturier) - la connaissance des possibilités de financements de projets de jeunes (Envie d'agir, appel à projet MSA.) Ces informations sont à demander auprès de nos Relais Départementaux.</p>
<p>5. Chercher des partenaires. Il s'agit de déterminer qui pourra faciliter, aider le projet : les parents, la commune, une structure. Définir ce que l'on va demander à ces personnes ressources (préparation d'une réunion, d'un rdv, etc.)</p>	<p>5. Identification des personnes et des structures ressources (carnet d'adresses). L'accompagnateur peut faire bénéficier les jeunes de son carnet d'adresses, de ses contacts. Il devra sans doute également en favoriser d'autres en expliquant concrètement ce qu'est une Junior Association et comment est organisé le Réseau National et son maillage départemental et local, informant ainsi du soutien concret qu'ont déjà les jeunes.</p>

Conduite de projet par les jeunes

Accompagnement de projets

6. Communiquer.

Il faut parler du projet, le faire connaître en commençant par son entourage, une association, un P.I.J., le collège, le lycée, etc. Il faut également valoriser le projet en créant un blog, en invitant la presse...

6. Mise à l'épreuve de la relation aux autres.

En définissant des partenaires, les jeunes doivent travailler sur la présentation de leur projet, son contenu : oser demander, frapper aux portes, accepter les refus sont autant d'étapes essentielles dans la conduite du projet par les jeunes eux-mêmes.

7. Bâtir le plan d'action.

C'est le tableau de bord du projet : il sert à savoir ce qu'il y a à faire, qui doit le faire et quand.

Pour s'aider, on peut prendre un calendrier, noter les actions (séjour, manifestation) et écrire toutes les tâches à faire avant (rétro planning).

7. Identification de la stratégie, des tâches et de l'échéancier.

C'est le meilleur moyen pour aider à réfléchir sur une répartition des tâches, pour mesurer l'avancée du projet avec des étapes, des échéances, des réajustements, l'échéancier doit être réaliste, concret et il appartient aux jeunes.

8. Réaliser.

Les jeunes co-agissent sur leur environnement.

8. Mise en œuvre effective, proximité de l'accompagnateur (présence rassurante).

Les jeunes se découvrent dans l'action, développent des compétences, apprennent les règles du jeu social.

9. Évaluer.

En reprenant les écrits des premières étapes, il sera facile de mesurer ce qui a bien fonctionné, ce qui a dû être modifié, ce qui n'a pas été réalisé : écrire un bilan est toujours intéressant et indispensable en cas de subventions.

9. Bilan général des résultats et des acquis au regard de la situation de départ et des objectifs.

Indispensable pour la mise à distance et les suites à donner ou non. Parmi les missions de l'accompagnateur celles de la valorisation des actions des jeunes est importante, vis à vis des parents, des institutions, de l'école, d'autres jeunes, etc.

10. Prolonger.

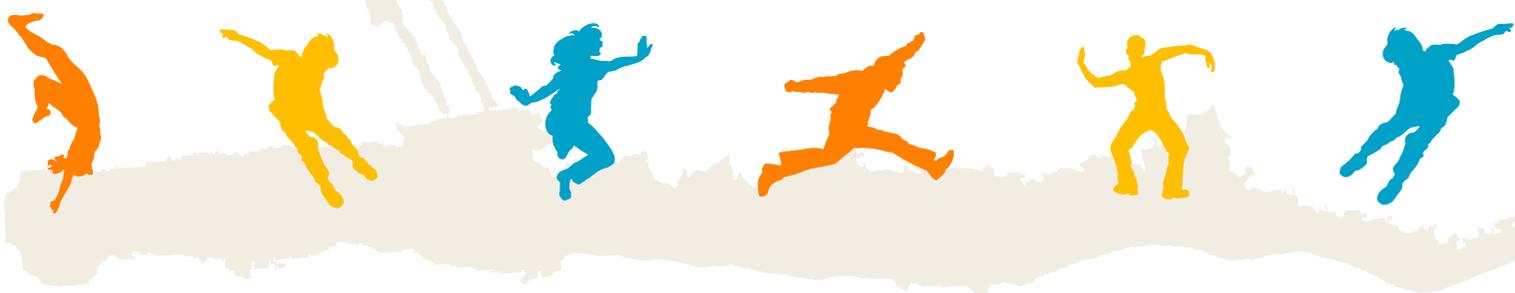
Un bilan complet envisage l'avenir : est ce que le projet s'arrête, recommence, évolue ou se transforme.

10. A partir du bilan de l'action, identifier les potentialités de pérennisation du projet et mise en œuvre éventuelle.

Être attentif aux parcours individuels des jeunes. Le projet peut s'arrêter mais chacun peut continuer son aventure associative, participer autrement à la vie locale.



Projet soutenu dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en œuvre par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.



➔ Le projet associatif du Réseau National des Juniors Associations

Changer de regard sur la jeunesse

Nous avons la conviction qu'un **rapport de confiance** entre les générations est nécessaire pour que la société puisse enfin, à nouveau, regarder vers l'avenir. Nous avons la conviction que les jeunes peuvent créer eux-mêmes leur place, si on leur en laisse les moyens.

Nous voulons que les jeunes soient acteurs de leur vie. Nous connaissons leurs difficultés : précarité, discriminations, prise d'indépendance retardée. Pour y faire face, nous voulons favoriser leur autonomie tout en les aidant à construire leur relation aux autres. Nous voulons les laisser conquérir leur liberté. Et pour cela, nous leur offrons un cadre émancipateur, où peut s'épanouir, dans son rapport à l'autre, l'estime de soi et la dignité. [...] Nous voulons promouvoir les principes de l'éducation non formelle, ceux de l'expérimentation et du droit à l'erreur, de l'apprentissage actif et de la participation. [...] Nous créons, jour après jour, ces espaces d'auto-organisation des jeunes, car la prise de responsabilité est la condition de l'épanouissement de la citoyenneté. C'est pourquoi nous voulons réhabiliter l'association en tant qu'espace de délibération. Les associations, et en particulier les associations de jeunes, ne doivent pas être traitées seulement en instruments, en supports d'actions qui n'auraient de sens qu'à condition de porter un projet à subventionner. [...]

Une démarche de réciprocité

Ces valeurs sont à l'origine du Réseau National des Juniors Associations, qui propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs : **une majorité accompagnée**, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative des jeunes. Au sein de la Junior Association, les jeunes sont **maîtres de leurs projets** et ils évoluent entre pairs. Le cadre associatif est à la fois pour eux un lieu d'expérimentation, où le droit au tâtonnement est une valeur forte, et un lieu de sociabilité. [...] Les Juniors Associations offrent donc une autre manière d'acquérir des compétences et des savoir-faire.

Ce qui rend possible l'existence de ce réseau, c'est l'engagement non seulement des jeunes, mais aussi celui des adultes, bénévoles, salariés ou tout simplement de la famille. Ce qui leur est demandé, c'est **bien d'accompagner, et non d'animer**. C'est de permettre aux jeunes de mener des projets, et de prendre des initiatives, non de se substituer à eux. Ces adultes s'engagent à une véritable prise en compte du point de vue des jeunes. [...] Ce dialogue ouvert porte un nom : la reconnaissance. [...] Le réseau propose une véritable qualification au service des projets, en mettant à disposition des outils pour concrètement faciliter leur mise en œuvre. [...]

Notre jeunesse a besoin de portes ouvertes. Et tous les jeunes qui sont investis dans une Junior Association pourront vous le dire : **on peut avoir 17 ans, et ne pas manquer d'expérience.**

Pour plus d'infos
www.juniorassociation.org

ASSOCIATION
Junior
Réseau National des Juniors Associations

Ce guide a été édité et réalisé par : Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire
9 rue des Olivettes BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1
Tel : 02.51.86.33.37- 02.51.36.45.90 - Mail : jeunesse@laliguepaysdelaloire.org
www.laliguepaysdelaloire.org - Pour vous procurer ce guide : 02.51.86.33.37

PAYS DE LA LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire